

Compte rendu réunion du Conseil pour la vie collégienne

Séance n°1 du mardi 29 novembre 2016 à 13h00

Présents

Présidente : Mme BRACHER (Principale)

Membres élus(es) élèves (13) :

- Antoine ABADIE
- Clément JULIOT
- Lola PHILIPPE
- Elise DENDIN
- Lukas BEAUSSIEU
- Léa BOURGUIGNON
- Madeleine POUPARD-EDELIN
- Hendrix GOSSELIN
- Franzy LEROUGET
- Tom LEPROVOST
- Lucas GOUGEON
- Evan RENARD

Membres volontaires adultes (4) :

- Mme SALMON (enseignante)
- Mme LAREYNIE (enseignante)
- Mme COLAS (personnel ATOS)
- M. LE BIHAN (CPE)

Introduction

Mme BRACHER, principale et présidente du CVC ouvre la séance en soulignant l'importance du conseil de la vie collégienne au sein de l'établissement comme espace de parole pour les élèves et insiste sur l'engagement citoyen des collégiens élus.

M. LE BIHAN ajoute que l'espace de parole doit être investi par les élèves de façon libre et qu'il est important qu'ils soient tous acteurs du projet.

Chaque élève se présente aux autres membres et explique ses motivations de candidature.

M. LE BIHAN rappelle qu'il est important que chacun puisse se connaître et se reconnaître, le travail d'équipe étant la clef de voute de la réussite de ce projet.

M. LE BIHAN expose le sommaire de la séance.

Premier point : rédaction d'un règlement intérieur pour le conseil pour la vie collégienne.

Il s'agira pour les élèves élus de rédiger un RI sur le fonctionnement du CVC. RI qui sera soumis au CA du collège et voté. Il sera le cadre dans lequel les élus au CVC devront travailler.

Mme LAREYNIE rappelle l'importance du RI qui va définir le cadre dans lequel seront proposées les actions du CVC. Mme LAREYNIE insiste sur l'aspect démocratique de ce conseil, dans les décisions et les prises de parole, rappelant qu'il faudra que le cadre soit choisi et respecté par tous.

Les élèves évoquent leurs diverses expériences autour de la prise de parole en classe et notamment le « bâton de parole » qui permet de s'exprimer à tour de rôle.

M. LE BIHAN propose qu'une date soit fixée pour travailler sur le RI. Le lundi 12 décembre 2016 est choisi à l'unanimité à 13h salle F003. Les élèves demi-pensionnaires pourront passer prioritaires au self.

Deuxième point : la nomination d'un vice-président du conseil.

M. LE BIHAN propose d'organiser l'élection d'un vice-président du conseil parmi les élèves. Le rôle de ce vice-président sera d'être le porte-parole du conseil, notamment auprès du conseil d'administration.

Mme LAREYNIE soumet l'idée qu'il pourrait y avoir deux vice-présidents pour assumer cette tâche qui n'est pas facile pour un seul élève. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité et conviennent que l'élection sera organisée lors de la prochaine séance du 12/12/16 le temps que chacun puisse réfléchir à sa candidature.

Troisième point : propositions diverses

M. LE BIHAN propose de faire des cartes nominatives pour les membres élus(es) au CVC qui seront les « passeports » des élèves pour solliciter les adultes de l'établissement lors de l'élaboration de leurs propositions. Cette carte pourra aussi servir de « pass » prioritaire pour le self (sans se soustraire à la carte de self).

M. LE BIHAN donne la parole aux élèves pour qu'ils puissent exprimer les propositions qu'ils ont déjà en tête ceci afin que chacun ait une idée plus précise de ce sur quoi les autres souhaitent s'engager.

Fin de la séance à 13h50

Le secrétaire de séance

M. LE BIHAN